



Offre d'embauche : et si je change d'avis ?

Jurisprudence publié le **25/08/2022**, vu **4226 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Lorsqu'un employeur souhaite recruter un candidat, il peut lui proposer soit une « offre de contrat de travail », soit une « promesse unilatérale de contrat de travail », pour lesquelles la rétractation sera ou non possible.

Un employeur échange par divers courriels avec un candidat à l'embauche, puis, finalement, ne donne pas suite. Dans cette affaire, l'employeur est un club de rugby et le candidat est un entraîneur.

Le candidat à l'emploi d'entraîneur estime que le club de rugby a abusivement rompu son contrat de travail.

« Quel contrat ? », s'interroge le club qui considère que leurs échanges ne valaient pas contrat d'engagement et qu'il pouvait dès lors arrêter le processus de recrutement.

Sauf que l'un des courriels précisait l'emploi, la rémunération et la période d'engagement envisagée, et donc la date d'entrée en fonction de l'intéressé, constituant ainsi une offre de contrat de travail... dont l'employeur pouvait se rétracter tant que le candidat ne l'avait pas acceptée.

Mais parce que l'entraîneur a accepté l'offre, par retour d'email 2 heures plus tard, le contrat de travail était formé.

Le club doit donc indemniser l'entraîneur de cette rupture (abusive) de contrat.

Source : weblex.fr

Pour plus d'infos : [La promesse d'embauche, un avant-contrat de travail](#)

Voir aussi notre guide [Saisir le Conseil de Prud'hommes 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Poser une question juridique à un avocat](#)
- [Guide pratique de l'association](#)

- [Guide pratique de la SARL](#)
 - [Sanctionner un salarié](#)
 - [Licencier un salarié pour faute](#)
 - [Modifier un contrat de travail](#)
 - [Saisir le Conseil de Prud'hommes](#)
-
- La promesse d'embauche, un avant-contrat de travail
 - Promesse d'embauche et proposition d'emploi : différences
 - La rédaction d'un contrat de travail est-il obligatoire ? Et le contrat verbal ?
 - Comment rédiger un contrat de travail ?
 - Rédaction du contrat de travail : avantages en nature et frais professionnels
 - Qu'est-ce qu'une clause d'exclusivité ?
 - Qu'est-ce qu'une clause d'objectifs ou de quotas ?
 - Qu'est-ce qu'une clause de garantie d'emploi ?
 - Qu'est-ce qu'une clause de dédit-formation ?
 - L'indemnité et la clause de non-concurrence
 - Clause de mobilité : conditions de validité
 - Refus d'application d'une clause de mobilité : conséquences
 - Durée de la période d'essai
 - Comment rompre une période d'essai ?
 - Renouvellement de la période d'essai : possible ou pas ?